

TNO Lac-au-Brochet

CERTIFICAT D'IMPLANTATION TEMPORAIRE D'UN VÉHICULE RÉCRÉATIF

Le camping est autorisé du 1^{er} mai au 30 novembre de chaque année

Coût du permis: 25 \$

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU REQUÉRANT								
Nom :								
Adresse :								
Municipalité :	Code postal :							
Courriel :	Nº tél. :							
Type d'envoi	Par courriel Par la poste							
CECTION C. EN								
SECTION 2 – EMPLACEMENT Date de début de l'occupation : Date de fin de l'occupation :								
) :		Date d	e fin de	l'occupation :			
Lac:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							
Coordonnées GPS : – Lattitude : – Longitude :								
SECTION 3 – IDENTIFICATION DU VÉHICULE								
Type: Ro	ulotte [Tente-roulotte	Fiftl	n wheel	☐ Ca	ampeur		
Dimensions :								
Modèle :	Couleur :							
Nº immatriculation :								
SECTION 4 – NOTES IMPORTANTES								
Veuillez joindre à cette demande une copie du certificat d'immatriculation ainsi qu'une photo du véhicule;								
 Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer pour le camping en zone d'exploitation contrôlée (zec); Un permis d'installation septique doit être émis avec ce permis; 								
Le terrain doit être libéré de toute occupation à la fin de ce permis.								
SECTION 5 – DÉCLARATION DU REQUÉRANT								
Je, soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut fournis sont véridiques et complets.								
Signé à			, ce	^e jour du	mois de		20	
Signature du requérant :								

Veuillez noter que la MRC se réserve le droit de na pas donner suite à toute demande incomplète.



Ce document ne donne pas l'autorisation d'effectuer les travaux mentionnés. Les permis et autorisations nécessaires devront être obtenus avant le début des travaux.

2023-08-24/MRCHCN